Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 14 (1922)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, avril Quatorzième année 1922 — N° 4

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne
Téléphone 3168 ○ ○ ○ **Kapellenstrasse 8** ○ ○ ○ Compte de chèques N° III 1366
Paraît tous les mois

○ Expédition et administration: ○
Imprim. de l'Union, Berne
○ ○ ○ ○ Kapellenstrasse, 6 ○ ○ ○ ○

SOMMAIRE:

Pages
1. Herman Greulich 25
2. A la commission syndicale suisse 26
3. A propos de la revision de la loi sur les assurances en cas de maladie et d'accidents 28
4. L'Union syndicale et la conférence de Gênes 30
5. Economie publique 31
6. Dans les fédérations syndicales 31
7. Mouvement syndical international 32
8. Situation du chômage à fin février 1922 32

Herman Greulich

Le vétéran du mouvement ouvrier suisse, le papa Greulich comme notre génération aime à l'appeler, célébrera le 9 avril prochain son 80e anniversaire.

Quelle belle vie de militant que la sienne, entièrement consacrée à la classe des opprimés dont il fut lui-même issu. Né le 9 avril 1842 à Breslau, fils d'un ouvrier des transports, le jeune Herman connut de bonne heure la misère. Sa mère, devenue veuve alors qu'il n'avait que 13 ans, ne put empêcher, malgré tous ses efforts, qu'il ne connût la faim.

Herman Greulich reçut par sa mère et par l'école une éducation foncièrement religieuse. A peine hors de l'école, il dut gagner son pain. D'abord apprenti cordonnier, il dut bientôt quitter ce métier à cause de sa mauvaise vue. Il passa alors au service d'une bibliothèque, puis s'engagea dans une imprimerie jusqu'à ce qu'il fut admis à faire un apprentissage de relieur. Cet apprentissage dura 5 ans, et malgré ses 14 heures de travail, le jeune Greulich trouvait encore le temps de lire de bons livres et des journaux d'opposition, tout en s'occupant déjà activement de politique. Son apprentissage terminé, il partit sur le « trimard ». Il passa d'abord le premier hiver dans une petite ville de la Bohême. Le printemps suivant le vit à Vienne, où il lui fut impossible de trouver du travail, puis successivement à Graz, Linz, Salzbourg, Innsbruck, où il put s'occuper un mois. Il reprit alors son sac au dos et, toujours à pied, il alla à Munich, traversa la Souabe et s'arrêta à Reutlingen. Là, il eut la bonne fortune non seulement de trouver du travail, mais encore une société ouvrière à laquelle il adhéra et devint d'emblée un membre très actif. Remarqué pour sa brillante intelligence, il fut délégué au troisième congrès ouvrier allemand à Stuttgart. C'est à cette occasion qu'il prit contact avec les chefs du mouvement, Bebel, Lange, etc.

Bientôt il gagna la Suisse et vint s'établir à Zurich. Il y trouva un travail abondant tant sur son métier que dans la société allemande. Entre temps, il suivait tous les cours possibles, afin d'augmenter ses connaissances.

Lorsque Karl Marx créa à Londres en 1864 la première association internationale des travailleurs et qu'elle prit pied en Suisse grâce à la propagande inlassable de J.-P. Becker de Genève, Greulich devint le secrétaire de la section de Zurich, fondée en 1867 et dont Karl Bürkli prit la présidence. Puis, Greulich se donna tout entier au mouvement démocratique dans le canton de Zurich.

Le congrès des sociétés ouvrières allemandes, qui se tint à Neuchâtel, délégua Greulich au congrès de Nuremberg. A son retour, il se mit résolument à la création de syndicats, et la même année déjà il réussissait à force de travail à former des syndicats de métallurgistes, de teinturiers, de tailleurs de pierre et de cordonniers. L'année suivante c'était le tour des charpentiers, des menuisiers et des relieurs. Greulich participa en 1869 au congrès de Eisenach et fonda en 1870 le parti socialiste suisse, qui avait comme journal officiel la *Tagwacht,* dont la rédaction lui fut confiée. Puis ce fut la grande crise qui succéda à la guerre. Le mouvement se maintenait avec peine, le parti socialiste disparut. En 1873, à Olten, se créait l'Union ouvrière suisse qui reprit à son compte la *Tagwacht,* ainsi que le rédacteur. Le journal se développa et parut deux fois par semaine.

Greulich obtenait ainsi la possibilité de s'instruire puisqu'il n'était plus obligé de travailler de son métier, mais l'ouvrage ne lui fit pas défaut. C'était à l'époque de la revision de la Constitution fédérale, de l'élaboration de la loi sur les fabriques, qui fut adoptée en 1877 dans une votation populaire à une majorité de 10,000 voix. Puis ce fut la lutte contre les anarchistes qui avaient pris pied dans le Jura bernois et neuchâtelois avec Bakounine. En 1880 surgissait une nouvelle crise économique, qui coûta la vie à l'Union ouvrière suisse et à la *Tagwacht.* Greulich fut plongé dans la misère avec sa famille composée de six personnes. Il se tira d'affaire en faisant des travaux de statistique pour la Confédération et du canton de Zurich et devint bientôt chef du service cantonal de statistique. Lorsque, en 1887, fut créée la Fédération ouvrière suisse avec un secrétariat permanent subventionné par la Confédération, c'est à Greulich que le congrès d'Aarau confia la tâche de secrétaire ouvrier suisse. Il détient cette fonction encore à l'heure qu'il est, bien que la Fédération suisse ne soit plus qu'un souvenir. On sait que le secrétariat ouvrier suisse est depuis une année uni à l'Union syndicale suisse.

L'inlassable activité de Greulich et sa grande intelligence le désignaient plus que quiconque à l'attention des ouvriers zurichois; ils l'honorèrent bientôt de leur confiance en l'envoyant peu à peu dans les conseils de la ville et du canton pour y défendre la cause des opprimés. Il fut élu au Conseil national en 1902 pour la première fois; après une interruption de quelques années il y rentrait en 1908 et fut dès lors constamment réélu. Dans tous ces conseils, il compte aujourd'hui encore, malgré son grand âge, parmi les plus actifs et les plus remuants. Il ouvrit la législature de 1919 comme doyen d'âge du Conseil national.